

Que de motifs se pressent ici, sous notre plume, tous plus puissants les uns que les autres, pour vous animer à faire, dans ce grand malheur, une grande œuvre de charité ! Il y a beaucoup de pauvres à soulager. La plupart de ces pauvres étaient à leur aise. C'est un accident, ménagé par la Providence, qui les a réduits à cet état. Un bon nombre ne peuvent plus travailler, pour se rebâtir. Ils s'étaient épuisés à se gagner de petites fortunes. Hélas ! le feu les a consumées comme de la paille. Plusieurs n'avaient point fait assurer leurs propriétés. D'autres ne recevront qu'une partie de leur assurance. Que vont-ils donc devenir ? Le cœur est navré de douleur à la seule pensée de leur malheur. Vous viendrez à leur secours, vous qui êtes naturellement si compatissants, et qui pouvez si facilement les aider à se relever de leurs ruines.

Vous comprenez, N. T. C. F., que Nous plaçons ici principalement la cause des petits propriétaires ; car ce sont eux qui ont le plus souffert de l'incendie, et qui sont par conséquent les plus à plaindre. Ils sont dans la misère, et hors d'état de gagner leur pain, et ils auraient honte de le demander. Eh ! bien, Nous le demandons pour eux ! Cette Lettre est comme leur billet de recommandation. Vous ne Nous avez pas fait défaut, quand Nous avons sollicité votre charité pour les infortunés enfans de l'Irlande, qui venaient mourir sur notre rivage ; ou se trouvaient ici sans pères, sans mères, sans aucuns parens ; pour les incendiés de Québec, qui étaient à peu de chose près, réduits à la même misère que ceux de Montréal. Vous fûtes vivement touchés du malheur des Villages de Boucherville et Laprairie, quand ils furent en grande partie détruits par le feu. Vous ne serez pas moins charitables aujourd'hui que Nous réclavons votre assistance pour notre Ville désolée. Vous lui viendrez en aide d'autant plus volontiers, N. T. C. F., que la chose vous sera plus facile ; car Nous ne vous demandons, pour tout secours, que ce que vous dépensez pour vos plaisirs. Serait-ce trop exiger ? Comprenez bien notre pensée. Autrefois, il n'était guères de paroisses qui ne sacrifiait, chaque année, plusieurs centaines de louis pour la boisson ; on vous l'a prouvé bien des fois, le calcul à la main ; et vous avez vu de vos yeux, la ruine de tant de familles qu'ont occasionnée ces maudites liqueurs. Ne pourriez-vous pas, aujourd'hui que vous jouissez des fruits de la Tempérance, offrir, pour soulager tant de malheureux, ce qui autrefois se dépensait en jeux et en divertissemens.

Nous n'en doutons pas, N. T. C. F., votre charité sera plus grande, pour soulager le malheur, que ne le fut, dans ces tristes années dont Nous déplorons tous la perte, la sensualité pour satisfaire une vile passion. Pour faire d'utiles et sages économies, vous éviterez toutes ces maisons d'intempérance. Car vous le savez, si vous ne les ruinez pas, en les fuyant, elles vous ruineront, comme elles en ont ruiné tant d'autres ; et pourriez-vous, dans un temps de si grande calamité, vous abandonner à des plaisirs si déplacés ! Oh ! Nous vous en conjurons, n'insultez pas au malheur de votre ville, en buvant et en dansant pour ainsi dire sur ses ruines.

D'ailleurs, ne craignez pas que l'on fasse un mauvais usage de vos contributions. Car tout est ici organisé pour qu'elles aillent à leur destination. Nos Conférences de St. Vincent de Paul vont, avec leur dévouement ordinaire, s'appliquer